

BUDGET 2011 INVESTISSEMENT

Avec le vote du budget 2011, la Ville poursuit sa politique d'investissement engagée en 2008. De grands chantiers apparaissent : attractivité du centre-ville, renouvellement des quartiers, patrimoine rénové et logements en construction... Caen change et ça se voit.

LA VILLE QUI GRANDIT

Ça bouge en centre-ville

Place Saint-Sauveur : le réaménagement commence. D'avril 2011 à la fin 2012, le chantier va permettre de valoriser le patrimoine ancien et d'ouvrir une grande entrée piétonne vers le centre-ville (*lire Caen mag de mars 2011, page 10*). Le grand parking à ciel ouvert va disparaître au profit d'une place à vivre complètement redessinée.

Les « Rives de l'Orne » sont lancées. Rive droite, le vaste projet immobilier est entré dans une phase très concrète de construction. Le 25 mars dernier, la pose

de la première pierre a officiellement engagé le chantier.

Derrière les palissades (jusqu'au 1^{er} semestre 2013), entre le parcotrain de la gare SNCF et le fleuve, c'est désormais parti pour la réalisation de 220 logements, 25 000 m² de bureaux, un hôtel, un parc de stationnement souterrain de 920 places et 28 700 m² de commerces.

Une nouvelle Grâce-de-Dieu

La place du Commerce toute neuve. Le cœur économique et social du quartier va battre à nouveau à 100% d'ici peu. Les tra-

voux s'achèvent après un grand lifting et l'arrivée de nouveaux commerces. Elle sera inaugurée le 25 juin et marquera le dernier acte de la rénovation urbaine de la Grâce-de-Dieu.

L'avenue Père-Charles-de-Foucauld revue. Place maintenant à l'aménagement de l'avenue Père-Charles-de-Foucauld pour que la voirie soit partie intégrante au projet urbain et offre un espace public attractif. Attention, la circulation (voitures et bus) sera interdite dans les deux sens, de ce mois d'avril à fin juin. Seul le tramway pourra rouler.

Un patrimoine dépoussiéré

Du neuf au Palais. À l'abandon depuis des années, le Palais ducal (situé derrière la mairie, impasse Duc-Rollon) sera rénové. À l'issue du chantier qui débutera cette année, le bâtiment accueillera l'artothèque (prêt d'œuvres d'art contemporaines) qui disposera ainsi de plus d'espaces de stockage et d'expositions.

Salle neuve à la Guérinière. Les travaux sont en cours salle Gutenberg, fermée depuis 2005 pour des raisons de sécurité. Elle redeviendra très bientôt un lieu de



26,9 MILLIONS D'EUROS D'INVESTISSEMENTS

Politique foncière et immobilière
535 000 €

2%

Développement durable et environnement
788 000 €

3%

Logement
790 500 €

3%

Développement économique et tourisme
1 230 000 €

5%

Culture
1 945 250 €

7%

Déplacements
2 020 000 €

7%



Programmes annuels (et autres dépenses d'équipements)

9 011 105 € > **33%**

Les programmes annuels comprennent l'ensemble des opérations d'entretien, de modernisation et de restructuration des équipements de la ville, garants du niveau de service apporté aux habitants.



Le Palais ducal reprend vie : il accueillera l'artothèque.



Le renouvellement urbain de la Grâce-de-Dieu se termine : la place du Commerce retrouve sa vocation de lieu de vie.

rencontres et d'animations du quartier.

La Caserne reprend du service. Rive droite, les bâtiments vêtustes et délaissés de la caserne Claude-Decaen vont reprendre vie. Les travaux vont débiter cette année. À l'intérieur s'installeront le futur pôle de vie des quartiers Rive droite ainsi qu'une place pour les associations.

1000 logements sortent de terre

Ça construit partout. À travers la ville, plus de 1 000 logements (1 146 exactement), dont 23% de logements sociaux, sont en

cours de construction. Rien que pour l'an dernier, le nombre de logements achevés était de 736, dont 54% de logements sociaux.

Sur un rythme de 710 logements par an. Le Plan local d'urbanisme (PLU), qui prévoit l'organisation de la ville, envisage un rythme de construction d'environ 710 logements par an. La dynamique engagée en 2010 va donc être poursuivie. Déjà, actuellement, le nombre total de logements en cours de construction, en attente de démarrage ou en cours d'inscription est de... 2 025 !

> SANS HAUSSE D'IMPÔTS

Débat en Conseil municipal le 28 mars dernier, le budget total pour 2011 est de 196 millions d'euros. Il est marqué par la poursuite de l'effort d'investissement de la Ville avec plus de 26,9 millions d'euros de dépenses d'équipement et une maîtrise très rigoureuse des frais de fonctionnement, qui permet d'accroître l'autofinancement (épargne brute) de plus de 12% cette année. Ce budget se fait sans hausse des impôts ni de l'endettement, et ce, malgré la politique de désengagement de l'État avec le recul subi depuis trois ans de l'enveloppe des dotations.

Administration générale

1 805 000 €

7%

Renouvellement urbain

2 075 000 €

8%

Aménagement urbain

2 850 000 €

11%

Sports, Enfance, Jeunesse, Associations

3 843 500 €

14%





Le dispositif de restaurant solidaire, mis en place au centre Aurore cet hiver, sera consolidé en 2011.

BUDGET 2011

SOLIDARITÉ

Si le budget 2011 fait la part belle aux investissements et aux grands projets, il conforte aussi l'engagement social de la Ville : maintien du niveau des aides sociales facultatives et de la participation à la construction de logements sociaux, nouvelles mesures du CCAS...

L'ENGAGEMENT SOCIAL EST RENFORCÉ

> MUTUALISATION : DES SERVICES PLUS EFFICACES ET ÉCONOMES

Plusieurs services du CCAS ont fusionné avec ceux de la Ville depuis 2008 (maintenance, ressources humaines, finances). Une mutualisation et une modernisation menées pour un service public plus efficace, aussi bien dans son fonctionnement qu'en termes de coûts. La mise en commun des contrats d'entretien téléphoniques et d'assurances a par exemple permis de négocier ces services à des tarifs très inférieurs et d'économiser 84 000 €. La mutualisation concerne également Caen la mer : la direction des services informatiques et télécommunications fait partie des fonctions qui ont d'ores et déjà été repensées à l'échelle de l'agglomération pour un meilleur service et une diminution des coûts.

Flambée des prix, hausse du chômage, accroissement des inégalités... À la crise socio-économique actuelle s'ajoute l'intensification du désengagement de l'État. La baisse des crédits consacrés à la politique de la ville (- 320 000 € en 2011) pénalise les quartiers sensibles et les associations qui y œuvrent pour l'insertion, la prévention et l'éducation. Dans ce contexte, la Ville de Caen a choisi de renforcer sa présence auprès de ses habitants.

Différents leviers pour aider les habitants

Cette préoccupation sociale se retrouve à plusieurs niveaux dans les services de la Ville comme par exemple, la culture et les sports, qui proposent de nouvelles actions gratuites ou à des tarifs plus adaptés aux bas revenus (abonnement gratuit aux musées

pour les jeunes et les personnes en difficulté, stages sportifs à bas coûts...). Les Affaires scolaires initieront aussi cette année des actions innovantes, impliquant les acteurs éducatifs des écoles et des structures de quartiers dans le cadre du Projet éducatif local (*lire Caen mag 110, pages 18 à 21*).

Autre exemple significatif : l'aide aux associations d'habitants est augmentée de 8,8% avec 135 000 € de subventions. La Ville encourage également la construction de logements sociaux : 650 000 € y sont consacrés en 2011 par l'intermédiaire de subventions aux bailleurs sociaux.

Elle poursuit par ailleurs ses efforts en matière d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Une enveloppe de 700 000 € est allouée cette année aux travaux d'amélioration de l'accessibilité

dans les bâtiments scolaires, sportifs ou culturels, auxquels s'ajoutent 300 000 € pour la voirie.

Cet engagement vers plus de solidarité est enfin le bien-fondé du Centre communal d'action sociale (CCAS) de la Ville. « *En cas de difficultés, le réflexe reste de se tourner vers la Ville. Dans nos arbitrages budgétaires, nous avons conforté ce bouclier social, ce filet de protection pour les plus fragiles* », souligne Gilles Déterville, adjoint au maire chargé de la solidarité et des affaires sociales.

Nouvelles actions du CCAS

La subvention accordée au CCAS est portée à 14,1 millions d'euros (13,9 en 2010). Le montant consacré à l'aide sociale facultative - 3 000 familles caennaises en bénéficient chaque année - est maintenu à 900 000 €. « *Le CCAS va en même temps renforcer son rôle préventif, pré-*

La multiplication par deux des stages sportifs à bas coûts fait partie des mesures sociales du service des Sports.



© M.-C. Chantrait - Ville de Caen



Caen compte désormais trois Relais d'assistantes maternelles permettant de couvrir les besoins sur l'ensemble du territoire.



Les États généraux du handicap initiés par la Ville de Caen et ses investissements en matière d'accessibilité sont salués par le baromètre de l'Association des paralysés de France.



MARC LEVILLY,
maire-adjoint en charge des finances

ÉCONOMIES, INVESTISSEMENTS ET SIGNAUX POSITIFS

vient l'élu, également vice-président du CCAS. Un partenariat sera par exemple signé en 2011 avec EDF pour informer les familles bénéficiaires sur les économies d'énergies à réaliser. »

Après les mesures déjà mises en place depuis 2008 pour élargir son offre (ouverture de deux nouveaux Relais d'assistantes maternelles, par exemple) et mieux accompagner les plus défavorisés (nouveaux horaires et ouverture 7 jours sur 7 de la Boussole...), de nouvelles actions verront le jour en 2011. « L'ouverture d'un centre de ressources pour les aidants familiaux dans le courant de l'année, le repérage des personnes âgées isolées au Chemin-Vert et la mise en place d'un service d'animation à domicile, la consolidation du projet de restaurant solidaire ouvert fin décembre au centre Aurore », détaille Gilles Déterville.

La Ville est-elle touchée par le désengagement de l'État ?

« Elle l'est doublement. Tout d'abord, on observe un recul continu des crédits de l'État depuis 2008, recul qui s'intensifie du fait des mesures programmées par le gouvernement actuel pour la période 2011-2014. Par comparaison avec 2007, ce sont ainsi **plus de 5 M€ qui manquent dans le budget** 2011 au titre des dotations et compensations. Mais cet impact découle également, même si c'est moins visible, de la diminution de concours directs ou indirects aux actions engagées par la Ville : ce sont ainsi **près de 800 000 € qui vont manquer sur le terrain**, particulièrement pour les actions en direction des quartiers et les actions en faveur de l'insertion, mais aussi sur le contrat Temps libre et le contrat Petite enfance.

Comment continuer à investir sans augmenter les impôts ?

En repensant notre organisation pour la rendre plus performante, notamment au travers de la mutualisation des services. Cela nous a permis non seulement d'améliorer le service rendu mais également de réaliser des économies. Nous agissons aussi sur les coûts

en recherchant des économies qui n'altèrent pas la qualité du service rendu : réduction des consommations d'énergie, diminution en nombre et en cylindrée du parc automobile, etc. Résultat, en 2011, les charges de fonctionnement sont en recul. C'est sans précédent d'autant que l'inflation attendue est de 1,6% : **ce sont donc plus de 2 M€ qui ont été ainsi économisés**, en euros constants.

Quel niveau d'investissement la Ville atteint-elle ?

Nous programmons près de **27 millions d'euros de dépenses d'équipement** pour 2011, soit un niveau comparable à 2010. Nous mettons ainsi en œuvre le plan pluriannuel d'investissement établi fin 2009. Il est ambitieux, d'où la nécessité de réaliser des efforts pour maîtriser les dépenses de fonctionnement si nous voulons continuer à le financer sans recourir fortement à l'emprunt.

Quelles sont les priorités de ce budget ?

Nous venons de l'évoquer : le projet CAEN en Capitales a mis en avant la nécessité stratégique pour notre ville d'investir pour augmenter

son attractivité, assurer son développement économique et attirer de nouveaux ménages. Cela passe notamment par la relance de la construction. C'est pourquoi la croissance en volume du patrimoine bâti que nous enregistrons cette année, après deux années de stagnation, est un signe très positif. Mais au-delà de l'investissement, le budget montre également **la priorité donnée à la solidarité** (notamment au travers des actions menées par le CCAS) et au **soutien au monde associatif**. Ce sont les seuls secteurs à bénéficier d'une hausse des crédits avec le personnel.

L'endettement de la Ville a-t-il progressé ?

La dette poursuit la baisse observée ces dernières années. Le niveau atteint est faible (96 M€) et le budget 2011 ne prévoit pas d'y recourir sensiblement. Cependant, il est important de souligner que le désendettement ne constitue pas une fin en soi : il constitue la garantie pour la Ville de Caen d'être en capacité – si nécessaire – de mobiliser des ressources longues pour **financer des projets stratégiques**. »